

# Questions pour le 2<sup>nd</sup> conseil d'école 2021 - 2022 en date du Jeudi 10 Février 2022

## A. Questions pour l'école

1) A la demande des enfants, pensez-vous qu'il serait envisageable d'avoir une fête de l'école ? et un cross ?

*A ce jour, il est impossible de prévoir la possibilité ou non d'organiser une fête de l'école. Cela dépendra de l'évolution du contexte sanitaire et des contraintes du protocole. Cependant, si elle devait avoir lieu, une date est d'ores et déjà fixée au vendredi 01<sup>er</sup> Juillet 2022, les vacances scolaires débutant le jeudi 07 Juillet au soir, après l'école.*

*Un cross est plus facilement envisageable à organiser, il pourra être mis en place aux prochaines périodes.*

2) Les projets scolaires sont-ils maintenus malgré le contexte sanitaire ?

*Certains projets ont dû être reportés, voire annulés, et d'autres sont maintenus. Ils sont détaillés dans le présent compte-rendu du conseil d'école.*

3) Dans le cadre du nouveau projet d'école 2021-2025 évoqué lors du dernier conseil d'école, envisagez-vous de réaliser des sorties scolaires dans des musées bordelais ?

*Certaines sorties scolaires étaient déjà réalisées auparavant dans certains musées. Il n'en est pas prévu pour cette année mais il y en aura dans le cadre des futurs projets.*

4) Les malles de jeux sont-elles utilisées, tant en élémentaire qu'en maternelle ? Avez-vous besoin de dons pour les réapprovisionner ?

*Les malles sont toujours présentes mais elles sont vides car le protocole sanitaire interdit que les enfants jouent avec les mêmes jeux d'une classe à l'autre et chaque classe joue dans sa zone de la cour lors des récréations. Par conséquent, chaque classe a son propre bac avec son stock de jeux et de matériel (ballons, voitures, ...).*

*Pour les mêmes raisons, les boîtes à lire ont été vidées car les livres ne peuvent circuler entre les élèves.*

*Tout don est bienvenu, car il faut renouveler le matériel obsolète à chaque fin de période : voitures, poupées, ballons, matériel de cirque, ... L'école fera parvenir une liste via les DPE.*

## B. Questions pour la mairie

1) Serait-il possible d'envisager un aménagement - allée ou pose de pas japonais par exemple - de l'accès à la garderie, car la terre se transforme en boue et le chemin est très glissant et salissant dès qu'il pleut ou gèle. Plusieurs personnes - enfants comme adultes - sont déjà tombées.

*L'aménagement du sol devant la garderie (et la cantine) est prévu dans le plan global d'aménagement mais cela n'a pas encore pu être réalisé, par manque de temps.*

2) Il semblerait qu'il y ait des trous sur le toit du préau des maternelles, empêchant les enfants de profiter de ce petit espace dans la cour en cas de pluie. Est-il possible de prévoir des réparations ?

*Il n'y a pas de trous au niveau du toit. Le problème provient d'une mauvaise inclinaison lors de la conception du préau, ce qui fait que l'eau stagne et s'infiltré à travers les tuiles. Mme Bourgade explique que la solution serait d'installer un pare-pluie pour étanchéifier entre la charpente et les tuiles. Mais une fois de plus, il faut trouver le temps de le faire pour les agents communaux.*

3) La commune pourrait-elle investir dans des capteurs de CO<sub>2</sub> pour en doter les salles de classe, tout en profitant des subventions gouvernementales proposées pour tout achat réalisé entre le 28 Avril 2021 et le 30 Avril 2022 ?

*Non, il n'y a aucun intérêt particulier à acheter ce type de matériel. D'autant plus qu'avec les protocoles imposés en milieu scolaire, l'aération très régulière et fréquente des classes est largement suffisante.*

*D'autre part, les subventions proposées ne permettraient une prise en charge que de 400 euros sur les 1600€ à dépenser.*

*Une enseignante précise que ces capteurs permettent de mesurer le taux de CO<sub>2</sub> (dont le seuil maximal doit être de 800ppm max) mais n'apportent pas de réelle solution au problème. Elle explique que d'autres alternatives, telles que des purificateurs d'air par exemple, seraient plus efficaces et utiles si cela s'avérait vraiment nécessaire.*

*M. Barbessou ajoute qu'il n'est fourni aucune référence ni type d'appareil, de quelle qualité, avec quelles caractéristiques spécifiques,...*

4) Serait-il possible de donner des informations sur la gestion de la pause méridienne, et plus particulièrement sur le temps de restauration à la cantine, la gestion du bruit, le placement des enfants, ... ?

*Tout d'abord, il est important de préciser que le protocole sanitaire des centres d'accueil et de loisirs est différent de celui appliqué au sein des établissements scolaires.*

*Afin de pouvoir répondre au mieux à ces questions, la mairie et l'équipe d'animation ont proposé aux DPE d'assister à un déjeuner à la cantine, afin d'observer l'ensemble de l'organisation de la pause méridienne. En effet, de nombreux enfants ont le ressenti que l'équipe d'accompagnement ne fait que crier et que le silence leur est imposé durant cette pause déjeuner. Deux représentants de parents d'élèves s'y sont donc rendus le 31 Janvier 2022.*

*Un compte-rendu a été réalisé à l'issue de cette visite. Il est joint en annexe.*

*Après lecture du compte-rendu en conseil d'école, Mme Blaisonneau intervient et valide que l'appel pourrait être plus simple en se déplaçant de table en table, ce qui permettrait ainsi aux enfants de pouvoir parler durant cette phase. D'autre part, elle précise qu'il suffirait même de supprimer l'appel. Les places étant fixes et attribuées depuis le début de l'année, les absents sont facilement repérables en observant le réfectoire dans sa globalité (système mis en place au quotidien par les enseignants dans leurs classes).*

5) Des enfants ont exprimé leur frustration de ne pas avoir le droit de parler à table, et qu'un système de musique avait été mis en place. Qu'en est-il réellement ? Un système plus positif ou de "récompenses" ne serait-il pas plus efficace que de donner des punitions ? (comme par exemple l'obtention d'un "trophée" ou un classement hebdomadaire des 3 tables les plus sages, donnant droit à l'accès au city le vendredi ou au choix d'un grand jeu collectif).

*Cf. compte-rendu de la visite.*

*En ce qui concerne la mise en place de récompenses, la mairie répond qu'elle n'y est pas favorable. Cela fera l'objet d'une réunion avec l'équipe d'animation et la mairie ultérieurement, par rapport à l'organisation du temps de cantine.*

*Les DPE pensent qu'il est important que cette pause méridienne soit plus sereine et conviviale.*

*Les DPE demandent s'il ne serait pas possible de lâcher un peu de lest en permettant aux enfants de ne pas remettre systématiquement leur masque entre chaque plat, qu'ils puissent l'enlever complètement le temps du repas, hormis lors de leurs déplacements (pour aller se laver les mains par exemple). Cela les soulagerait, leur permettrait de respirer un peu et de leur ôter une contrainte assez importante. D'autant plus que le port du masque implique forcément que les enfants parlent plus fort pour se faire entendre au travers du masque. La mairie répond que cela est imposé par le protocole sanitaire. Les parents n'ayant pas eu connaissance de ce texte officiel, Mme Delas nous indique qu'elle fera les recherches et nous communiquera le texte concerné.*

6) Des parents ont exprimé leur étonnement et leur mécontentement en apprenant que les enfants avaient des punitions par classe pour deux ou trois perturbateurs et qu'ils devaient rester assis par terre, sous le préau, pendant un long moment, même par temps froid.

*La dernière punition collective date de Novembre 2021 mais suite à des remontées de la part de parents et de la mairie, il n'y en a plus. Désormais, les punitions ne concernent plus qu'une table ou quelques enfants, qui restent dans le réfectoire un peu plus longtemps (environ 5 minutes) et sortent en dernier.*

*Mme Blaisonneau précise que l'équipe enseignante a également constaté ces punitions et avait déjà fait remonter les problèmes à la mairie.*

*Elle ajoute qu'elle ne comprend pas pourquoi les enfants ne peuvent pas parler lorsqu'ils sont dans le rang, en attendant d'aller aux toilettes. Ils sortent d'une matinée d'école, où le calme et l'attention sont indispensables pour les apprentissages. Donc en sortant, ils ont de besoin de faire une pause et se défouler un peu, discuter, parler, échanger. L'équipe enseignante, et les DPE, ne comprennent pas l'intérêt d'interdire de parler sur ce temps d'attente et d'imposer le silence, d'autant qu'ils sont à l'extérieur dans la cour.*

7) Il paraîtrait que les enfants puissent être privés d'une partie de leur repas (laitage ou dessert), s'ils n'ont pas correctement mangé le reste du menu, ou en guise de punition. Cette alternative dérange les parents. D'une part car les enfants ont besoin d'avoir le ventre plein avant de repartir en classe, même s'il s'agit de dessert et de pain, et d'autre part, parce que les parents payent un repas complet et qu'il est inconcevable que l'enfant n'en ait qu'une partie.

*Il n'en a jamais été question. Mme Delas en discutera avec son équipe. Cependant, Mme Delas rappelle que les cas particuliers n'ont pas à être abordés au conseil d'école.*

8) En cas de problème avec un enfant lors de la pause méridienne ou à la garderie, n'est-il pas possible de mettre un mot dans le cahier de liaison, ou d'envoyer un mail afin de les informer et d'échanger entre l'équipe d'animation et les parents ?

*Les cahiers de liaison restent en classe et sont réservés à l'établissement scolaire. Ils ne peuvent donc en aucun cas être utilisés par le service périscolaire.*

*Mme Delas explique qu'elle ne peut pas envoyer un mail aux parents à chaque petit problème. Néanmoins, lorsque cela est nécessaire ou important, elle discute directement avec les parents lorsque ceux-ci viennent récupérer leur enfant à la garderie.*

*Mme Delas précise qu'elle reste joignable et disponible par mail à l'adresse de l'ALSH : [jeunesse@saint-morillon.fr](mailto:jeunesse@saint-morillon.fr) ou par téléphone au 06.26.05.23.97.*

## C. Questions communes

1) En cas d'absences prolongées et/ou répétées d'un enseignant, quelles solutions peuvent être envisagées ?

La situation est devenue très compliquée pour certains parents, qui ont dû payer une assistante maternelle ou épuiser le reste de leurs congés et dont certains ont même dû prendre des congés sans solde pour garder leur(s) enfant(s). En effet, l'absence d'un enseignant n'entre pas dans le cadre du cas spécial garde d'enfant malade ou enfant cas contact et les parents ne peuvent donc pas bénéficier de congés spéciaux.

A cas exceptionnel, solution exceptionnelle : la municipalité ne pourrait-elle pas assurer un accueil d'urgence, même si nous sommes conscients que la mairie n'a pas vocation à pallier les carences de l'éducation nationale, qui est dans l'incapacité de fournir des remplaçants.

*La mairie répond que la réponse est dans la question et que non, elle ne se substituera pas à l'Education Nationale car cela implique deux points :*

- un coût pour la collectivité,
- chaque agent a un planning à la semaine, avec des horaires liés à son contrat de travail.

*D'autre part, les conditions d'encadrement pour les employés communaux ne sont pas les mêmes que pour les enseignants, puisqu'elles nécessitent la présence d'un adulte pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 14 enfants au-delà de 6 ans.*

*Enfin, Mme Bourgade précise que pour des raisons idéologiques, l'Education Nationale aurait dû prévoir la vaccination de ses agents.*

*Mme Gauchou, enseignante, indique que c'est aux parents de se manifester et faire remonter les problèmes à l'Education Nationale.*

**Rencontre représentantes DPE et mairie pour les problèmes de cantine remontés par un grand nombre de parents**

**Déroulé de la rencontre** : deux représentantes des délégués parents d'élève (Marjory Allain et Océane Lathoumetie) ont assisté aux deux services de cantine (de 11h45 à 13h20) pour les classes de MS au CM2. Les DPE ont ensuite rencontré Magali Delas (Directrice du service enfance-jeunesse) et Charlotte Peys (Directrice adjointe du service enfance-jeunesse) à la mairie pour discuter de ces services de cantine et évoquer les différents problèmes remontés par les parents d'élèves.

**Service cantine** : Le premier service des élémentaires (CP, CE1 et CM2) était composé de 68 élèves, le deuxième service (CE2, CM1) de 41 élèves. Le service des PS et MS/GS s'est déroulé dans la salle à côté du réfectoire (44 élèves).

Globalement, les services se sont bien passés. Les élèves attendent dans la cour, par classe, de passer aux toilettes puis de se laver les mains avant de pouvoir rejoindre le réfectoire. Ils sont installés à la même table depuis la rentrée de Septembre (protocole sanitaire, places écrites sur une feuille au-dessus des tables).

Le service commence par l'appel ; chaque table donne le nom des enfants absents à l'animateur, situé au centre du réfectoire, qui les coche sur sa tablette. L'animateur annonce ensuite le menu puis chaque enfant doit dire s'il veut une portion normale ou un peu (notamment pour les légumes). Les élèves de CM2 viennent un par un se faire servir lorsqu'ils sont appelés.

Si le niveau sonore est trop important ou une prise de parole est nécessaire, une musique est lancée (Mulan). Les enfants sont de suite à l'écoute et cela permet à l'équipe d'animation de ne pas avoir à hausser le ton. Les enfants qui le souhaitent peuvent être resservis.

Une fois le repas terminé, les élèves mettent leurs couverts sales dans un seau et empilent leurs assiettes. A la fin du service, les enfants sortent par classe pour se laver les mains puis attendent que le service suivant entre dans la cantine avant de pouvoir aller jouer dans la cour.

- **Points positifs** : la musique permet vraiment de demander le silence sans hausser le ton et de récupérer l'attention des enfants, le rythme des élèves est respecté, les CM2 peuvent se lever pour être servis, le service des maternelles est très calme.
- **Points pouvant nécessiter des améliorations** : l'appel est un moment assez bruyant où il est difficile d'entendre les noms donnés par les élèves, le premier service des élémentaires (68 élèves) était globalement bruyant, et l'équipe de cantine a beaucoup de choses à gérer en même temps (service nourriture + service eau + surveillance + refaire les tables entre 2 services).

**Rencontre à la mairie** : nous avons évoqué nos ressentis quant au déroulé des services du midi en évoquant les points positifs et négatifs détaillés ci-dessus. Nous avons ensuite évoqué d'autres problèmes remontés par des parents d'élèves :

- Les enfants n'auraient pas le droit de parler à la cantine.  
-> **Réponse mairie** : ce n'est pas vrai.  
-> **DPE** : durant notre visite les enfants étaient libres de parler à table.
- Il y a mise en place de punition collective (classe entière) si la musique est mise plus de 3 fois.  
-> **Réponse mairie** : la dernière punition collective remonte à Novembre, depuis il n'y en a pas eu.
- Les élèves doivent attendre assis sous le préau jusqu'à l'heure de retourner en classe.  
-> **Réponse mairie** : c'était le cas lors de la punition collective de Novembre mais depuis, les seuls moments où les enfants attendent sous le préau est lorsqu'ils doivent se laver les mains. Dans ce cas, ils sont libres de s'asseoir s'ils le souhaitent.
- Certains élèves auraient été privés d'une partie de leur repas car ils auraient « mal » mangé avant.  
-> **Réponse mairie** : il n'en a jamais été question, Magali en reparlera aux animateurs.
- Un verre d'eau renversé aurait entraîné une punition.  
-> **Réponse mairie** : pas du tout, mais l'enfant doit nettoyer sa bêtise.  
-> **DPE** : deux élèves ont renversé des verres pendant les services et n'ont pas été puni mais ont dû nettoyer.
- Autre brimade à la garderie : un(e) animateur(rice) tape volontairement dans les chaises qui ne sont pas assez avancées de la table.  
-> **Réponse mairie** : Magali en parlera aux animateurs.

### **Propositions des DPE :**

- Le premier service des élémentaires, où il y a le plus d'enfants, est assez bruyant et l'animateur doit hausser le ton pour se faire entendre. Il serait possible d'essayer de « challenger » les élèves en affichant un classement des meilleures tables par jour ou semaine, éventuellement faire un bilan annuel également. Cela pourrait motiver les élèves à faire attention à leur niveau sonore et à ne pas faire de « bêtises ».
- Concernant l'appel, c'est également un moment où l'équipe doit hausser le ton plusieurs fois pour se faire entendre. Il pourrait être testé de laisser la musique et que l'adulte se déplace lui-même à chaque table une par une pour noter les absents afin de ne pas avoir à crier pour se faire entendre.
- Il serait apprécié par les parents de mettre en place un système de communication entre le personnel de l'ALSH et les parents, il est possible par exemple d'envoyer des mails ou des messages aux parents s'il y a eu un problème avec l'enfant sur le temps de cantine et/ou de garderie afin que les parents puissent en discuter en récupérant leur(s) enfant(s).
- En mettant un adulte assis à une table au milieu des enfants, et qui aurait la gestion de 3 tables alentour par exemple, permettrait de pouvoir parler aux enfants sans avoir besoin de crier. Et la présence d'un adulte à proximité limiterait naturellement les bêtises et le niveau sonore.

*L'ensemble des DPE remercie Magali et Charlotte de nous avoir accueillies lors de la pause méridienne puis à la mairie pour en discuter.*